

N°7 – 1er juin 2022 – Réf BSV N°9

Observations réalisées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne sur un réseau de parcelle sur le vignoble de Fronton.

## A retenir :

Faible

Moyenne

Forte

### Black-rot :

Des symptômes sont visibles sur tout le vignoble mais sont stables par rapport aux semaines précédentes.

Anticipez les risques de pluie.

### Mildiou :

La pression reste faible mais des dégradations orageuses sont prévues en fin de semaine.

Des contaminations peuvent avoir lieu dès 20mm de pluie.

### Vers de grappe :

Des glomérules sont observés de manière importante sur les parcelles avec une forte pression.

### Oidium :

Les conditions météo sont très favorables à son développement sur toutes les parcelles. La floraison est un stade clé de sensibilité à la vigne.

### Flavescence Dorée :






T1 : du 7 au 19 Juin

### 1) Stades Phénologiques :

Cépages	Pleine floraison	Nouaison	Grains de plomb
Gamay			
Négrette			
Syrah			
Cabernet Franc			

### 2) Prévisions météorologiques

FRONTON (31620) Données à titre indicatif, sans valeur contractuelle:  
<https://www.meteociel.com> (01/06/2021) 10h

Prévisions Météo	01/06/2022	02/06/2022	03/06/2022	04/06/2022	05/06/2022
Temps					
Températures Moyennes (°C)	23	23	22	20	16
Quantité de Précipitation (mm)	2	0	6	0	31

Des dégradations sont prévues pour la fin de semaine.



**Rappel Réglementaire :** Vous trouverez ces informations sur le site [phyto data](#) ou en contactant votre Conseillère.



Pour les premiers traitements, pensez à réduire les doses de produits utilisés (panneaux récupérateurs, fermeture des jets ou buses, réduction de la concentration en fonction du risque).

## BLACK ROT

### Observations :



- ✓ La situation est stable au vignoble. Des symptômes sont observés mais ne **s'étendent pas**.
- ✓ Les pluies du 23 mai ont pu être vectrices de contamination. .
- ✓ Les dégradations orageuses sont prévues en fin de semaine, restez vigilants.

### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : enlever les sources d'inoculum sur baies momifiées et sur rameaux.

Lutte Chimique : Les produits de contact sont lessivés dès 20 mm de pluie.

- ✓ METIRAME DE ZINC : POLYRAM DF à 2 kg/ha (DH = 2 kg/ha), attention délai de 14 jours entre 2 et maximum 3/an.
- ✓ CYFLUFENAMIDE : DYNALI à 0,5 l/ha (DH = 0,5 l/ha)

Lutte Biologique : Pas de produits homologués

- ✓ SOUFRE MOUILLABLE à 8 kg/ha + CUIVRE à 300 g Cu métal/ha.

## OIDIUM

### Observations et évaluation du risque :

- ✓ Aucun symptôme observé sur le vignoble
- ✓ La floraison est le stade de sensibilité maximale. Les conditions météorologiques annoncées sont favorables au développement du champignon.

### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : Ebourgeonnage/Effeuillage pour favoriser l'aération des grappes.

Lutte chimique et biologique :

Lutte chimique :

- ✓ DIFENOCONAZOLE : SCORE à 0,12 l/ha (DH = 0,12 l/ha), DYNALI à 0,5 l/ha (DH = 0,5 l/ha)
- ✓ SPIROXAMINE : PROSPER à 0,6 l/ha (DH = 0,6 l/ha).
- ✓ MEPTYLDINOCAP : KARATHANE 3D à 0,6 l/ha (DH = 0,6 l/ha).
- ✓ METRAFENONE : VIVANDO à 0,2 l/ha (DH = 0,2 l/ha)

Lutte biologique :

SOUFRE MOUILLABLE peut être utilisé à 4 kg/ha (MICROTHIOL SPECIAL DISPERS, KUMULUS DF/TRILOG, etc.).

## MILDI OU

### Evaluation du risque :

- ✓ Quelques symptômes sont observés au vignoble sur feuilles et rares sur inflorescence.
- ✓ **Malgré l'orage du 23 mai, la pression mildiou reste faible.**
- ✓ Des contaminations épidémiques peuvent avoir lieu dès 20 mm de pluie en une fois ou 40 mm en cumulés.
- ✓ Restez vigilants avec le risque orageux en fin de semaine.

### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : Epamprage

#### Lutte Chimique :

- ✓ METIRAME DE ZINC : POLYRAM DF à 2 kg/ha (DH = 2 kg/ha),
- ✓ FOSETYL-AL : SILLAGE à 4 kg/ha (DH = 4 kg/ha).
- ✓ PHOSPHONATE DE POTASSIUM : LBG01F34 à 4 kg/ha (DH = 4 kg/ha)

#### Lutte Biologique :

- ✓ CUIVRE à 300 - 350 g Cu métal/ha.
- ✓ LIMOCIDE : à une concentration de 0,8% maximum seul ou en association avec 200 g/ha de Cu métal
- ✓ COS-OGA : BASTID/BLASON à 2 l/ha en association avec 200 g/l de Cu métal ou à 1L/ha en association avec d'autres produits de traitements.

## VERS DE GRAPPE

- ✓ Des glomérules sont observés sur le secteur ou les captures ont été importantes : 30 à 40 glomérules pour 100 inflorescences.
- ✓ Dénombrez les glomérules pour évaluer la pression de la G1.
- ✓ Les stratégies de gestion les plus efficaces sont réalisées en 2<sup>ème</sup> génération.

## CICADELLE VERTE

- ✓ Des larves sont dénombrées en quantité importantes sur le vignoble. Les premières grillures sont observées sur feuilles.
- ✓ Le risque est fort sur certaines parcelles.

## FLAVESCENCE DOREE

Le premier traitement a été fixé du 7 au 19 juin.

Les 1ères larves ont été observées dans les départements voisins.

## AUTRES INFORMATIONS

Prochaine réunion bout de vigne : JEUDI 2 Juin au Château Capdeville à 11h

## CONDITIONS D'APPLICATION

**Quand :** Au moment opportun vis-à-vis du bio-agresseur (localisation, densité, intensité,...). Il faut tenir compte de l'effet curatif ou préventif des substances actives pour positionner le traitement en situation optimale.

### Conditions climatiques :

- Hygrométrie forte (60%) nécessaire pour certains produits
- Température entre 0°C et 25 °C
- Vitesse du vent inférieure à 19 km/h

**Respect de la réglementation :** Respect des Autorisations de mise sur le marché (AMM), des mélanges autorisés, des zones non traitées (ZNT),...

**Réglage du pulvérisateur :** Il est nécessaire de régler son pulvérisateur tous les ans en vérifiant la qualité de pulvérisation (répartition et taille des gouttes). Pour rappel le contrôle du pulvérisateur est obligatoire tous les 5 ans.

**La liste des produits n'est pas exhaustive :** tous les produits homologués ne sont pas répertoriés. Les informations réglementaires de ces produits sont données à titre indicatif, pour plus de précisions, se référer au site : <https://ephy.anses.fr/> et aux fiches techniques des produits disponibles auprès des firmes phytosanitaires (internet ou papier).



Bulletin réalisé sous la responsabilité de Camille MAZA, technicienne viticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne - 05 61 82 19 28 - 06 37 88 17 16 - [camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr)

32 rue de Lisieux - CS90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«Ces préconisations ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application des produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

© Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne - photos non contractuelles - IPNS



Bulletin élaboré à partir de l'analyse épidémiologique du bulletin de santé du végétal consultable sur les sites de la CRAMP ([www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)) et de la DRAAF ([www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)).

Ce bulletin est rédigé avec le concours financier de :

